

l'éco

de Plaine Commune

OCT. 2020

Le journal économique de l'Établissement public territorial

n°53

L'ÉVÈNEMENT

P. 2

Les priorités de Plaine Commune

Emploi et développement économique, 2 priorités du nouvel exécutif de Plaine Commune.



© FABRICE GABORIAU

TALENT

P. 5

Le Red Star

Un patrimoine local, vivant et populaire



© YANN LEVY

P. 11

PLAINE COMMUNE ET VOUS

Du nouveau pour les mobilités douces

Pistes cyclables ou Véligo, les mobilités douces changent de braquet.



AIDER LES ENTREPRISES À TRAVERSER LA CRISE

Plaine Commune et ses partenaires multiplient les dispositifs pour accompagner les TPE locales durement éprouvées par la crise sanitaire. Une crise à laquelle certaines entreprises et structures de l'économie sociale et solidaire ont su faire face.

P. 9



© JEANNE FRANK

Atelier solidaire de Saint-Ouen.

Mobilisés aux côtés des entreprises locales

Mathieu Hanotin,
Président de Plaine
Commune,
Maire de Saint-Denis

Karine Francllet
Vice-présidente au
Développement économique,
Maire d'Aubervilliers

Si le chapitre qui s'est ouvert en mars, et qui n'est malheureusement pas encore refermé, a profondément modifié le quotidien des entreprises, il a aussi eu pour effet de bouleverser la séquence électorale. Pour autant, le nouvel exécutif territorial, qui a pris officiellement ses fonctions le 16 juillet dernier, est pleinement mobilisé aux côtés des acteurs économiques locaux.

En dégagant des moyens sans précédent, les élus de Plaine Commune ont non seulement souhaité, dès la période de confinement, répondre à l'urgence mais aussi inscrire leur accompagnement dans la durée, afin de pouvoir répondre présent au moment crucial que constitue cette rentrée 2020. Vous trouverez dans ce numéro un rappel de l'ensemble des outils mis à votre disposition. Plus que jamais, les équipes du développement économique de Plaine Commune sont à votre disposition pour vous accompagner et vous aider à identifier et mobiliser les aides et outils adéquats.

C'est le propre des entrepreneurs que de faire face à l'urgence tout en ayant une capacité à se projeter à moyen et long termes. C'est pourquoi, malgré l'urgence, les équipes de Plaine Commune sont également mobilisées pour permettre aux acteurs locaux de bénéficier au mieux des retombées économiques que génèrent les grands travaux d'aménagement que connaît notre territoire et en particulier ceux liés aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Nous serons particulièrement attentifs à ce que les investissements publics prévus se traduisent concrètement pour vous en opportunités et en chiffre d'affaires, toujours au bénéfice de l'emploi pour les habitants de nos villes.

Nous serons également attentifs à ce que vous puissiez trouver auprès des structures de formation du territoire, les compétences et les innovations dont vous avez besoin pour vos développements futurs. De même, nous encouragerons les initiatives permettant les développements en circuit court de manière à ce que les ressources du territoire soient mieux valorisées. À ce titre, dans la période actuelle, nous vous encourageons à consulter la liste des ressources dont vous pouvez disposer localement pour faire face à la crise sanitaire. Masques, gels, signalétique, etc... nombreux sont les produits que vous pouvez vous procurer auprès de fournisseurs locaux.

Bonne reprise !

L'ÉVÈNEMENT



©FABRICE GABORIAU

PRIORITÉ AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET À L'EMP

Le 16 juillet dernier, lors de son discours d'installation en tant que président de Plaine Commune, Mathieu Hanotin a fait de l'emploi et du développement économique deux grandes priorités de son mandat. C'est à Karine Francllet, maire d'Aubervilliers et vice-présidente de Plaine Commune, qu'incombe désormais la responsabilité d'animer et de conduire le développement économique sur le territoire

Le 16 juillet dernier, Mathieu Hanotin, maire de Saint-Denis, a été élu président de l'Établissement public territorial (EPT) Plaine Commune. Dans son discours d'installation, le président de Plaine Commune a d'emblée associé développement économique et emploi local. Un axe fort du mandat dont la conduite d'ensemble a été confiée à Karine Francllet, maire d'Aubervilliers et vice-présidente de Plaine Commune au Développement économique.

Soutien à l'ESS et à l'emploi local

Lors de son discours d'installation, le président de Plaine Commune a présenté les grandes lignes de sa feuille de route en matière de développement économique en associant le développement

économique à l'emploi local. Pour cela, il entend accompagner les structures de l'économie sociale et solidaire en développant et en aidant, notamment, une filière alimentaire locale. Du côté des petites et moyennes entreprises, le président a rappelé leur place prépondérante pour l'emploi local, insistant sur la nécessité de faciliter leur accès aux nombreux marchés qui seront attribués pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Les ambitions olympiques

Les Jeux justement, le président de l'EPT en a réaffirmé son ambition : « Un levier majeur pour notre territoire dans son ensemble. Un levier en termes d'emploi avant, pendant et après les Jeux. » Un événement mondial devant permettre un « recul du chômage et un développement économique partagé. »



Le Conseil de territoire de Plaine Commune a été fortement renouvelé.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

En petits formats

Malgré une situation sanitaire compliquée, les Journées européennes du patrimoine se sont tenues, les 19 et 20 septembre 2020 sur l'ensemble des 9 villes de Plaine Commune. Les rendez-vous étaient moins nombreux que les années précédentes certes, mais on pouvait en dénombrer tout de même presque 80. Des propositions adaptées, aux formats souvent remaniés pour respecter les contraintes sanitaires, à l'image des visites sonores organisées à l'Île-Saint-Denis et dans la cité jardin de Stains. Des visites guidées où les visiteurs ont pu apprécier l'histoire des lieux racontée au travers des témoignages d'habitants.



© FABRICE GABORIAU

CHANTIER

Septembre : coup d'envoi pour les travaux du Franchissement urbain Pleyel

Les travaux pour la construction Franchissement urbain Pleyel (Fup) ont débuté. Ces derniers doivent assurer l'interconnexion

entre la future gare Saint-Denis-Pleyel et la gare RER D. Le chantier est gigantesque. Il consiste à construire un pont de près de 300 m de long et 40 m de large enjambant le plus grand réseau ferré d'Europe. C'est également un ouvrage stratégique pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 puisqu'il permettra aux piétons et aux cyclistes de circuler librement entre le Village des Athlètes, le Stade de France et le Centre aquatique olympique. Il sera l'un des héritages attendus des Jeux 2024, puisqu'il facilitera les déplacements des habitants du quartier Pleyel qui pourront ainsi accéder plus aisément au centre-ville de Saint-Denis.



© LES LUMIÈRES PLEYEL / SOGELYM DIXENCE - SNØHETTA - BAUMSCHLAGER EBERLE ARCHITECTEN - CHAIX & MOREL ET ASSOCIÉS - ATELIERS 2/3/4/ - MARS ARCHITECTES - MAUD CAUBET ARCHITECTES - MOREAU KUSUNOKI

JEUX 2024

La construction du CAO confiée à Bouygues

Le 15 mai dernier, la Métropole du Grand Paris a retenu la proposition de Bouygues pour construire le futur Centre aquatique olympique (CAO) à Saint-Denis, à proximité du Stade de France. Le projet de Bouygues est modulable puisqu'il permet, grâce à un système de murs mobiles, de varier le nombre et la profondeur des bassins. Après les Jeux, celle-ci permettra au Centre aqua-

tique olympique de s'adapter aux multiples usages du bassin. Son coût est estimé à quelque 174 millions d'euros, un budget bien inférieur aux piscines olympiques construites pour les Jeux de Tokyo (470 millions d'euros) et de Londres (370 millions). La dépollution du site débutera cet automne. Les travaux, quant à eux, devraient débuter à l'été 2021 pour s'achever fin 2023.



© ARCHITECTURE:VENHOEVENS & ATELIERS 2/3/4/ IMAGE:PROLOGO

ENT LOI LOCAL

Pour faire des Jeux ce moyen d'inclusion économique et pour veiller à ce que les promesses faites lors de la candidature soient bien conformes à la réalité, le président a proposé à Stéphane Troussel, président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et élu à La Courneuve, la délégation aux Jeux olympiques et paralympiques. Et Mathieu Hanotin de conclure : « Nous avons 4 ans pour changer la donne ! Le véritable héritage ne doit pas se limiter à des infrastructures urbaines, aussi importantes soient-elles ! C'est par le recul du chômage et un développement économique partagé que nous réussirons à démontrer l'intérêt d'accueillir les Jeux en Seine-Saint-Denis. »

Pour un développement métropolitain plus juste

Le président de Plaine Commune a, par ailleurs, livré sa conception du modèle de développement de la Métropole du Grand Paris, se prononçant pour une manière « plus durable et plus juste » en mettant en œuvre une véritable « solidarité entre les territoires riches et les plus pauvres ». Un discours dans lequel le président de Plaine Commune s'est montré déterminé à faire entendre la voix de la banlieue et faire de l'indépendance fiscale des établissements publics territoriaux une priorité de son action.

DU CÔTÉ DES TPE

CARTON PLEIN POUR GREEN RIDERS, L'EXPERT DE LA TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

La *start-up* dionysienne importe des trottinettes électriques, qu'elle redistribue aux magasins spécialisés et à la grande distribution. *Green Riders* propose aussi un service de réparation express. Depuis le déconfinement et le boom des mobilités douces, son activité a littéralement explosé.

Nichée à quelques centaines de mètres du Stade de France, *Green Riders* s'est incontestablement fait un nom dans l'éco-mobilité. D'abord spécialisée dans la vente d'*hoverboards*, l'entreprise, fondée en 2015 par le Dionysien Sena Adjovi, se lance deux ans plus tard sur le marché plus prometteur des trottinettes électriques. Importateur de ces nouvelles stars de la mobilité urbaine, la *start-up* les distribue auprès de magasins spécialisés indépendants et d'acteurs de la grande distribution. Parmi ses clients de poids, *Cdiscount*, *Auchan*, *Go Sport*, *Feu Vert* ou *Norauto*. Une filière juteuse qui n'est pas près de se tarir : l'an passé, il s'est vendu près de 480 000 trottinettes électriques en France*, un volume en hausse de 105 % sur un an. « Nos ventes avaient déjà beaucoup augmenté début 2020 mais depuis le déconfinement, elles ont été multipliées par trois ! », dévoile Sena,



confiant sur l'extraordinaire marché qui s'ouvre à lui. La récente intégration des trottinettes électriques au Code de la route lui donne raison.

15 000 réparations annuelles

Si les ventes ont explosé, les demandes de réparation aussi. Crevaisons, usures de pneus, câbles abîmés... L'entreprise promet de réparer ces engins en moins de 72 heures. Pour ce faire, elle s'est dotée d'un service après-vente ultra-spécialisé. À l'intérieur, une vingtaine de techniciens s'affairent. Avec 15 000 réparations par an, *Green Riders* s'impose ainsi en acteur incontournable du SAV des trottinettes électriques. « La trottinette n'est plus aujourd'hui un accessoire de loisirs, mais un véritable mode de déplacement. C'est pourquoi nous devrions prochainement passer à 50 000 réparations annuelles. » Pour faire face à cette demande exponentielle, Sena prévoit de doubler ses effectifs – 20 employés à ce jour. Et qui dit recrutement, dit formation. Car réparer des appareils saturés de composants électroniques et mécaniques n'est pas chose aisée. « Les entreprises spécialisées en la matière sont si rares que *Green Riders* vient d'ouvrir un centre de formation dédié. »

2 000 bornes de rechargement

Imaginée en partenariat avec Pôle Emploi et la Fédération française de micro-mobilité, cette école d'un nouveau genre formera jusqu'à 400 électromécani-

ciens par an, en session de 3 à 4 jours. Objectif : s'imposer comme le premier centre de formation à la réparation de trottinettes de France, voire d'Europe. Les premiers candidats ont été accueillis en juillet dernier. « Créer de l'emploi dans une filière en plein boom et sur le territoire qui m'a vu naître est une grande fierté », insiste le jeune homme de 38 ans. Jamais à court d'idées, ce patron-fondateur travaille en parallèle sur un service de bornes de rechargement à déployer dans les entreprises, les hôtels ou les campings. « Ces bornes, conçues en Île-de-France et fabriquées en Moselle, sont un produit qui mettra fin aux problématiques liées au chargement des trottinettes, à leur dégradation et au stationnement gênant sur la voie publique », conclut Sena Adjovi. Breveté, ce projet a été primé par la Région Île-de-France, au dernier grand salon *high-tech* (CES) de Las Vegas. Si tout marche comme prévu, *Green Riders* vise l'installation de 2 000 bornes dès cette année. ■

M.S.



D'INFOS

Green Riders, 18 rue Francis de Pressensé à Saint-Denis. Tél. : 01 48 20 90 49 – www.green-riders.fr

* Selon le Baromètre annuel de la Fédération des professionnels de la micro-mobilité (FP2M)

TERRE DE CRÉATION



LE RED STAR, UN PATRIMOINE LOCAL, VIVANT ET POPULAIRE

Le 25 septembre dernier, le Red Star football club et l'Office de tourisme de Plaine Commune ont signé un partenariat. L'Office de tourisme fera la promotion du club et de son stade. Cette signature est aussi la reconnaissance de la dimension patrimoniale de cette équipe de football, installée à Saint-Ouen depuis 1909, par son fondateur Jules Rimet, l'inventeur de la Coupe du monde de football.

Car oui, le Red Star est bien un morceau de patrimoine. Du haut de ses 120 ans, il est l'un des plus anciens clubs de football en France et le doyen des clubs d'Île-de-France. Il réside également dans un lieu atypique, le Stade Bauer, l'un des derniers stades de France à être situé en cœur de ville. Surtout, c'est un club qui n'a jamais tourné le dos à ses valeurs originelles et ce malgré les exigences économiques du foot professionnel moderne. Des valeurs que défendent jalousement les supporters de la tribune *Rino-Della Negra*, un ancien joueur du club, résistant et figure de la lutte antifasciste.

Un club dans la ville

Depuis sa création, le Red Star a toujours veillé à ouvrir ses jeunes licenciés aux pratiques culturelles et artistiques. C'est la vocation du Red Star Lab qui permet aux jeunes du club de s'initier gratuitement à la photographie, au cinéma ou encore au théâtre,

des activités encadrées et animées par des artistes de renom. « Il y a toujours eu, au Red Star, la volonté d'ouvrir d'autres portes à nos jeunes joueurs. De joindre le foot aux principes d'éducation. Ici, on forme des citoyens », assure Paul Ducassou, le responsable de la communication du club.

À l'écoute du tissu économique local

Un club atypique, rien d'étonnant de le voir impliqué dans *Rêve de scènes urbaines (RSU)*, un dispositif d'État dans lequel Plaine Commune s'est portée candidate pour servir de territoire pilote. Le but de RSU est d'associer des entreprises de toutes tailles et des acteurs publics afin de faire émerger des projets innovants. C'est dans ce cadre que le Red Star s'est rapproché de *Sasminimum*, une start-up locale qui a breveté un procédé industriel de fabrication de matériaux à partir de plastique recyclé. Le club pourrait



© PASCAL PAINAUD

ainsi donner la possibilité à la jeune entreprise de fabriquer des gradins écoresponsables. « Il est certain que ce partenariat nous offre une belle visibilité, car le Red Star, pour les amoureux de football, c'est un club mythique » assure Marius Hamelot, co-fondateur de *Sasminimum*.

H.C.T.



© YANN LÉVY



© PASCAL PAINAUD

EN
QUELQUES
DATES

LE RED STAR

1897, date de fondation du club par Jules Rimet.

1909, le Red Star s'installe à Saint-Ouen, au stade Bauer.

2008, Patrice Haddad devient président du club.

5, c'est le nombre de Coupes de France remportées par le club.

FACE À LA CRISE, PLAINE COMMUNE SE MOBILISE POUR SOUTENIR LES TPE ET LES PME

Le territoire de Plaine Commune est constitué d'un réseau très dense de micro-entrepreneurs et de TPE. Des acteurs économiques essentiels à l'emploi local qui sont durement affectés par la crise sanitaire. Pour les accompagner, Plaine Commune et ses partenaires multiplient les dispositifs de soutien comme le fonds d'aide *Résilience*, initié par la Région et auquel Plaine Commune contribue à hauteur de 500 000 euros.

Une enquête nationale menée par l'association pour le droit à l'initiative économique (l'Adie) indiquait que la quasi-totalité des micro-entreprises a cessé toute activité durant le confinement. « Au plus fort de la crise, assure Julie Casanova, directrice adjointe de l'Adie 93, nous étions en contact avec environ 1 500 micro-entrepreneurs. Souvent d'anciens demandeurs d'emploi qui n'avaient pas eu accès au crédit bancaire classique et se sont trouvés particulièrement isolés. » Parmi ces personnes interrogées à nouveau fin juin, la moitié seulement déclaraient avoir pu bénéficier du *Fonds de solidarité* mis en place par l'État. Malgré les difficultés, 40 % de personnes interrogées se déclaraient combatives et déterminées à faire face. « On voit qu'il y a un bon dynamisme sur ce territoire. Les gens ne se laissent pas abattre et on voit encore de beaux projets naître », souligne Julie Casanova.

CHIFFRE CLÉ



259

Entreprises du territoire ont sollicité une aide du fonds *Résilience*, correspondant à un montant de 190 000 euros.



Durant le confinement, Plaine Commune et ses partenaires sont restés à l'écoute des acteurs économiques.

Contribution de Plaine Commune au fonds *Résilience*

Pour aider les entreprises à traverser cette crise et préserver l'emploi local, Plaine Commune contribue, depuis juin dernier, au fonds *Résilience Île-de-France et collectivités*, initié par la Région. Un effort financier notable, puisque Plaine Commune y participe à hauteur de 500 000 euros. Il s'agit-là d'un prêt à taux 0 remboursable. Les sommes prêtées vont de 3 000 à 100 000 euros et n'exigent aucune garantie. Quant à leur remboursement, celui-ci peut s'étaler sur 6 ans maximum. Surtout, ce fonds s'adresse à toutes les TPE ainsi qu'aux acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS). Les associations culturelles locales, extrêmement touchées par la crise sanitaire, sont également concernées par cette aide.

Des aides mises en œuvre par un réseau efficace de partenaires

Pour instruire les demandes au fonds *Résilience*, Plaine Commune et ses partenaires économiques se

sont réparti les rôles. Ainsi, les micro-entreprises, les créateurs et les repreneurs de TPE ou encore les acteurs de l'ESS ont chacun leur propre interlocuteur (voir encadré).

Ainsi, pour aider les créateurs et repreneurs de petites entreprises jusqu'à leur 7^e année d'existence, *Initiative Plaine Commune*, qui accompagne environ 80 entrepreneurs par an, a pris sa place dans la mobilisation : « Les demandes de prêts d'honneur sans intérêts ont ralenti pendant le confinement, mais l'instruction des dossiers pour bénéficier du fonds *Résilience* a pris le relais, avec toujours comme objectif premier le souci de pérenniser l'entreprise », explique Baptiste Journet, directeur d'*Initiative Plaine Commune*.

Des aides pour les structures de l'ESS

Les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS), ou d'insertion par l'activité économique (SIAE), elles, sont orientées vers Garances. Et Clothilde Califano, chargée de projet pour Garances Seine-Saint-Denis de détailler l'ensemble des aides dédiées aux entre-

prises de l'ESS : « Au fonds Résilience s'ajoute notre propre Fonds d'avance remboursable de 3 000 à 30 000 €, le Prêt relais solidaire jusqu'à 100 000 euros et le fonds départemental Rebond solidaire et écologique. Nous venons de lancer le dispositif Relance Transition pour créer des dynamiques territoriales par filières. C'est le cas de l'agriculture urbaine ou celle du textile, très actives avec la confection de masques pendant le confinement, sur le territoire de Plaine Commune. »

Trouver des réponses à des questions inédites

Mais les besoins des TPE locales ne se limitent pas à l'accès aux aides financières. En effet, la crise sanitaire a fait apparaître d'autres besoins, notamment en matière de ressources humaines. Justement, offrir une expertise et des solutions aux TPE/PME de moins de 50 salariés qui n'ont pas de service Ressources humaines en interne, c'est la vocation de la Plateforme RH, guichet unique gratuit dédié aux TPE/PME du territoire. Danièle Richin, qui pilote la plateforme,

explique son rôle lors du confinement : « Personne n'était préparé bien sûr et j'ai répondu à des questions urgentes comme la gestion des arrêts de travail pour garde d'enfant, les conditions de reprise en présentiel dans les locaux et surtout celles liées au télétravail. Peu d'autres entreprises avaient recours au télétravail avant la crise sanitaire. » Et d'ajouter : « Cette crise qui continue a créé un véritable enjeu de formation. »

Développer des formations

Des plans de formations, c'est ce qu'a élaboré la Mission d'initiative économique locale, La Miel en tenant compte des attentes exprimées par 310 jeunes TPE du territoire lors d'une enquête téléphonique menée pendant le confinement. Une enquête qui a mis en lumière une réelle prise de conscience chez les dirigeants de TPE/PME qu'il y aurait « un avant et un après » et que cette crise nécessitait des réponses adaptées. Pour les aider à rebondir, La Miel a développé son programme Rebondir. « C'est un parcours personnalisé de 6 mois, explique... >

Plaine Commune à la rescousse

- Début avril, des mesures de soutien à l'économie locale ont été prises, telles que la suspension des droits de place, l'annulation de trois mois de loyers versés par les entreprises à Plaine Commune ou encore le report de la collecte de la taxe de séjour dont s'acquitte chaque année, une cinquantaine d'hôtels du territoire.
- Les services de la direction du Développement économique de Plaine Commune ont également conservé un lien permanent avec les acteurs économiques pour les renseigner sur les différents dispositifs d'aide mis en place par l'État.
- Début mai, une contribution de 500 000 euros a été débloquée pour contribuer au fonds Résilience Île-de-France et collectivités.





Distribution de masque à la Maison d'Éducation de la Légion d'honneur, Saint Denis, mai 2020

© CHRISTOPHE FILLIÈRE

ET
AUSSI

Le fonds Résilience à qui le demander ?

Pour les micro-entreprises à l'Adie, agence La Plaine Saint-Denis 2, rue de la Montjoie 93210 Saint-Denis. Tél. 09 69 32 81 10.

Pour les créateurs et les repreneurs de TPE sur Plaine Commune : *Initiative Plaine Commune*, Maison des start-up 30, rue Proudhon 93210 Saint-Denis. Tél. 01 48 09 30 08.

Entreprises de l'ESS : *Garances France Active* 191, avenue Paul Vaillant-Couturier. garances@garances.org

CCI de Seine-Saint-Denis, 93000 Bobigny. Tél. : 01 48 96 13 13

Pour toutes celles dont le tableau de trésorerie n'est pas complet et pour s'inscrire au programme *Rebondir : La Miel* 20 bis, rue Gabriel-Péri 93210 Saint-Denis Tél. 01 48 09 53 28

>>> ... Lydia Tazamoucht, la directrice adjointe. Parce que la fracture numérique s'est vraiment révélée à l'occasion de la crise sanitaire. C'est un des axes forts du programme, avec des ateliers sur les démarches numériques (déclarations d'impôts, facturation, Urssaf...) ou l'utilisation de logiciels (tableaux de bord de pilotage, outils d'édition de factures et de suivi de l'activité. Pour appuyer une grande partie des

entrepreneurs qui veulent repositionner leur offre et booster leur chiffre d'affaires grâce au digital, des *webinaires* thématiques sont organisés sur la communication, le marketing ou la prospection en ligne. Et les *Petit-dej visio* hebdomadaires continuent à informer sur les actions à mettre en place pour sortir de la crise et d'échanger sur les bonnes pratiques. » ■

Sylvie Spekter.



C'est une aide financière qui permet de garder la tête hors de l'eau.



Mathieu Dehault

Directeur d'APIJ Bat, entreprise d'insertion par l'activité économique dans le domaine de l'éco construction.

« J'ai eu des informations sur le fonds Résilience par Garances, avec qui nous sommes en lien depuis... 30 ans j'allais dire ! Nous avons présenté un dossier pour un montant de 90 000 €, qui a été retenu, pour faire face au manque de chiffre d'affaires lié à la COVID-19. Malgré un prêt garanti par l'État, sollicité et accordé, les conséquences économiques se faisaient encore sentir. L'idée, c'est de passer le cap du mois d'octobre pour revenir à une activité normale. C'est une aide financière qui permet de garder la tête hors de l'eau. » ■

LES
CHIFFRES
CLÉS

DE LA MIEL

44 % des entrepreneurs se sentaient isolés et ne savaient pas comment mobiliser les aides disponibles.

COVID 19 : LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE EN PREMIÈRE LIGNE

Alors que la France manquait cruellement de masques et de matériel de protection, les entreprises de Plaine Commune se sont mobilisées pour répondre aux besoins locaux.

Une filière ESS dédiée à la fabrication de masques

Au plus fort de la crise sanitaire, à compter du 17 mars, alors que la France entière était littéralement sidérée par une situation inédite, les structures de l'économie sociale et solidaire du territoire ont une nouvelle fois fait preuve d'agilité. En effet, en moins de deux semaines, ces dernières ont été en mesure de fabriquer des milliers de masques et d'équipements de protection pour répondre aux besoins des hôpitaux et des collectivités locales. Une véritable filière économique initiée par le réseau des Régies de quartier de Saint-Denis, Stains et Saint-Ouen-sur-Seine qui a fédéré une quinzaine de structures locales et donné du travail à une centaine de personnes, dont quelque 80 couturières du territoire. Une filière autonome assurant la conception, la fabrication et la commercialisation des masques, lancée grâce à une participation financière de 10 000 euros débloquée en urgence par Plaine Commune.

Des productions adaptées

Une mobilisation qui a également concerné les entreprises de l'économie classique. Certaines d'entre elles ont adapté leur production pour répondre aux besoins en matière d'équipements de protection. C'est le cas notamment de la TPE *Insigne Gravure et Signalétique* (IGS), une entreprise de 2 salariés installée à Villetaneuse depuis 3 ans. Pour cette société spécialisée dans la signalétique ferroviaire, se reconvertir dans la fabrication de barrières en plexiglas a été chose facile. « Des modèles assez rudimentaires, faciles à fabriquer pour nous », explique Papa Mamadou Niang, co-fondateur d'IGS. En quelques semaines, la micro-entreprise de Villetaneuse a répondu à une cinquantaine de commandes. Mi-août, la demande en barrières de protection, autrement appelées hygiaphones, semblait s'être tarie. « On ne sait jamais, la situation semble encore évoluer. Nous nous tenons prêts pour la rentrée », assure Papa Mamadou Niang.

Aider, cela a également été le leitmotiv de *Technic*, une PME de 50 salariés spécialisée dans les semi-conducteurs. « Dès le début du confinement, nous nous sommes mis à fabriquer du gel hydroalcoolique à raison de plus de 2 000 litres par jour. Une production que nous vendions à prix coûtant aux hôpitaux, aux résidences pour personnes âgées et aux entreprises

locales », détaille Élodie Ishiguro, cheffe de l'approvisionnement chez *Technic*. Et de reprendre : « La production est aujourd'hui à l'arrêt, mais nous avons suffisamment de matières premières en réserve pour reprendre la fabrication en cas de besoin », certifie Élodie Ishiguro.

Au-delà de ces initiatives, beaucoup d'entreprises ont prêté leur concours aux nombreuses actions de solidarité organisées sur le territoire. On peut citer, par exemple, les grandes enseignes d'ameublement et

d'électroménager qui, à l'initiative de Plaine Commune Habitat ont offert de quoi meubler entièrement 10 appartements servant de refuge à des femmes victimes de violences.

Grâce à leur agilité, leur réactivité et leur générosité, les entreprises de Plaine Commune ont pris, et prennent encore, une part active au vaste élan de solidarité qui a marqué le territoire depuis le 17 mars.

H.C.T.



JEUX 2024

3^E MEET UP DE LA SOLIDEO

La SOLIDEO (société de livraisons des ouvrages olympiques) organise le jeudi 8 octobre son 3^e Meet-up baptisé *Tous ensemble pour bâtir les ouvrages olympiques !* Initialement prévu au Stade de France, le rendez-vous se déroulera exclusivement en format numérique en raison de la situation sanitaire.

Cet événement doit permettre aux TPE, PME et structures de l'ESS, notamment du territoire, de rencontrer les constructeurs et aménageurs du Village olympique et paralympique, ainsi que les maîtres d'ouvrage de nombreux chantiers des Jeux de Paris 2024 lors de rendez-vous d'affaires de 15 minutes.

La précédente édition, organisée en février 2020, avait rassemblé plus de 500 entreprises et généré près de 1 000 rendez-vous. Pour cette édition, tout se déroulera en visioconférence.

Les modalités d'inscription sont précisées sur le site de la SOLIDEO (www.ouvrages-olympiques.fr) et de Plaine Commune (www.plainecommune.fr).

FORMATION

SE FORMER GRATUITEMENT AUX OUTILS NUMÉRIQUES

La Maison de l'emploi de Plaine Commune, en partenariat avec la Direction régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (la Direccte) et Calumma Conseil, propose tout au long de l'année « la rentrée du numérique 2020 ». le 25 septembre, l'atelier Upgrader votre site internet, a réuni 10 personnes, dont 9 porteuses de projet.



ET AUSSI

CRÉATION D'ENTREPRISE

PLAINE COMMUNE VOUS ACCOMPAGNE

Infos création d'entreprise

Une idée ou un projet de création d'entreprise dans l'une des 9 villes du territoire ?

www.plainecommune.fr/services/creation-entreprise
Formulaire en ligne

0 811 562 563
Téléphone

CrésLab® Miel

PLAINES COMMUNES

Vous avez une idée de création d'entreprise, mais vous ne savez pas si c'est réaliste ni par où commencer ? Ou au contraire, vous êtes déjà bien avancé dans votre projet mais avez besoin d'aide sur une démarche précise ? Le dispositif Infos création d'entreprise de Plaine Commune est là pour vous aider ! En fonction du niveau d'avancement de votre projet, vous disposerez d'un accompagnement personnalisé avec un conseiller qui vous permettra de bénéficier de conseils avec l'appui d'experts spécialisés, de formations et d'aides à la recherche de financement.

Pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé, c'est très simple :

- Vous pouvez remplir le formulaire en ligne en quelques clics : vous serez rappelé sous 3 jours maximum afin de fixer un rendez-vous physique avec un conseiller spécialisé. Formulaire téléchargeable sur eco.plainecommune.fr/infos-creation-entreprise
- ou appeler directement au 0 811 562 563 (du lundi au samedi de 8h à 20h) : de la même façon, un rendez-vous vous sera proposé selon vos disponibilités.



Vos réponses aux questions du formulaire nous permettront de vous proposer une aide adaptée à vos besoins.

MOBILITÉ

16 KM DE PISTES CYCLABLES EN URGENCE

Avec la crise sanitaire, la question des mobilités douces revient en force. Le Département de Seine-Saint-Denis et Plaine Commune se sont associés pour aménager 16 km de pistes cyclables supplémentaires sur le territoire. Ils créés à titre provisoire, feront l'objet d'une évaluation précise et pourraient être définitivement adoptés. Ces aménagements reprennent la trame du RER V, un vaste réseau cyclable pensé à l'échelle de l'Île-de-France par le collectif d'associations Vélo Île-de-France.



© CHRISTOPHE FILLEULE

VÉLIGO, UNE ALTERNATIVE À VOS DÉPLACEMENTS



© STUDIO REALIZER RIVÈRE

Le nombre des abonnements à Véligo connaît une forte augmentation. Véligo est un service de location de vélos à assistance électrique qui donne la possibilité à tous les Franciliens d'acquérir un vélo électrique moyennant un abonnement mensuel de 40 euros, valable sur une durée de 6 mois renouvelable une fois pour une période de 3 mois. 50 % du coût de l'abonnement peut être pris en charge par l'employeur. Autre chose importante à savoir : le coût de l'entretien du vélo est inclus dans le prix de l'abonnement. Pour obtenir son VAE (vélo à assistance électrique), il suffit de s'inscrire sur veligo-location.fr.

PORTES OUVERTES À LA FABRIQUE DU MÉTRO

La Société du Grand Paris ouvrira les portes de la Fabrique de métro à partir du 3 octobre et chaque premier samedi du mois (de 10h à 19h). Les prochains rendez-vous sont donc programmés les 7 novembre et 5 décembre. Au programme de ces portes ouvertes : expositions et visite d'une rame témoin qui circulera sur les futures lignes 15, 16 et 17 du Grand Paris Express.



© PIERRE LETUZZO



Fabrique du métro, bâtiment 563, parc des Docks, 50, rue Arduin, Saint-Ouen-sur-Seine.



Des marchés à découvrir dans toutes villes

Pour joindre l'utile à l'agréable, pourquoi ne pas prendre son panier et faire ses courses dans les étals des marchés du territoire ? La plupart ont lieu le samedi (Stains, Épinay-sur-Seine...) ou le dimanche, mais certains sont également ouverts en semaine. Celui de Saint-Denis, avec 300 stands dont 70 alimentaires, et celui des Quatre-Routes à La Courneuve, font partie des plus importants d'Île-de-France.

Aubervilliers

- Le marché du centre-ville, place Rosa-Parks. Le mardi, jeudi et samedi jusqu'à 13h30
- Le marché du Montfort, 120 rue Hélène-Cochennec. Le mercredi, vendredi et dimanche jusqu'à 13h
- Le marché de la mairie, rue Ferragus. Les mardi, jeudi et samedi jusqu'à 14h

La Courneuve

- Le marché des Quatre-Routes. Le mardi, vendredi et dimanche jusqu'à 14h

Stains

- Marché du centre, rue Pierre de Geyter. Le mercredi et samedi jusqu'à 12h30 – 13h
- Marché du quartier de l'Avenir, avenue Jean-Jaurès. Le jeudi et dimanche jusqu'à 12h30 – 13h

Saint-Ouen-sur-Seine

- Marché Ottino, 6 à 8 rue Alfred Ottino. Le mardi et vendredi jusqu'à 13h (14h le dimanche)
- Marché Landy (dit du Vieux Saint-Ouen), 1 à 5 rue du Landy. Le mercredi jusqu'à 13h (14h le samedi)

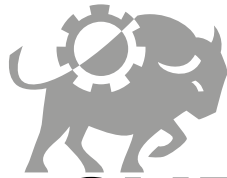
Saint-Denis

- Marché du centre-ville. Le mardi jusqu'à 12h30, 13h le vendredi et 13h30 le dimanche.



© JEANNE FRANK





DERICHEBOURG

UNE FORCE AU SERVICE DE L'HOMME ET DE L'ENVIRONNEMENT

